

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 26 septembre 2024</b>	<b>N° 2024-518</b>

Convocation du 19 septembre 2024

Aujourd'hui jeudi 26 septembre 2024 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET  
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre  
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre  
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre  
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre  
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Andréa KISS le 26 septembre  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre  
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre  
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre  
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre  
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre  
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre  
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD le 27 septembre  
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre  
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 26 septembre 2024</b>	<b><i>Délibération</i></b>
	Direction du Pilotage et des Ressources - Pôle ter Bordeaux  <b>Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux</b>	<b><i>N° 2024-518</i></b>

---

**BORDEAUX - Aménagement des allées de Tourny - Arrêt du bilan de la concertation -  
Décision - Autorisation**

---

Madame Andréa KISS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**I - Le contexte du projet**

Le centre-ville de Bordeaux est composé d'espaces publics de grandes dimensions comme les allées de Tourny. Les allées de Tourny sont un lieu peu investi par les usages.

Il en ressort le besoin de faire évoluer les allées de Tourny en s'appuyant sur une démarche de concertation permettant à tous les publics de s'exprimer, afin de partager un diagnostic et de définir collectivement des ambitions pour son futur aménagement. La délibération

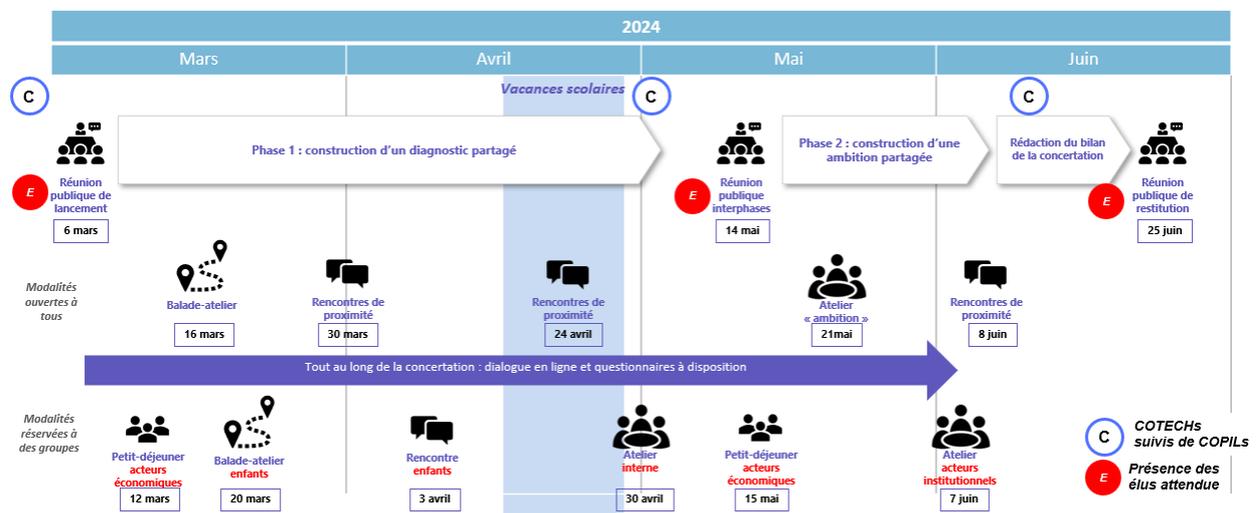
n°2024-91 du 2 février 2024 précisait ainsi les modalités d'ouverture et de clôture de la concertation réglementaire, au titre des articles L.103-2 et R.103-1 du Code de l'Urbanisme, pour le réaménagement des allées de Tourny.

Cette délibération précisait également les objectifs du projet : apaiser, végétaliser et animer.

**II - Déroulement de la concertation**

La concertation s'est déroulée du 6 mars au 26 juin 2024.

Conformément aux modalités qui avaient été annoncées par délibérations métropolitaine du 2 février 2024 et municipale du 30 janvier 2024, la concertation s'est organisée en lien avec la Ville de Bordeaux et sous différentes formes complémentaires :



A l'ensemble de ces rencontres, la concertation a été complétée par :

- Un dossier de concertation et un registre papier ont été mis à disposition du public au pôle territorial de Bordeaux Métropole, Cité Municipale et à la mairie de Quartier Bordeaux Centre. Imprimé en 400 exemplaires, le dossier de concertation a également été distribué lors de chaque rencontre de la concertation.
- Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole, une page internet d'information dédiée sur le site de la Ville de Bordeaux, une adresse mail ([concertationtourney@bordeaux-metropole.fr](mailto:concertationtourney@bordeaux-metropole.fr)) a été ouverte.
- Un questionnaire en ligne et un questionnaire papier disponible dans les 8 mairies de quartiers.
- Un affichage permanent sur le kiosque des allées de Tourny, un panneau sur la place des Quinconces, 49 articles de presse, 5 articles dans des magazines institutionnels.

#### **Autres contributions recueillies via l'adresse mail**

En sus des modalités de la concertation, 8 contributions supplémentaires ont été recueillies dont la synthèse est la suivante :

Groupe Bordeaux Ensemble : réalisation d'un questionnaire spécifique qui a reçu 633 réponses qui présente les résultats suivants : avis divergent sur la piétonnisation des allées avec une majorité pour une piétonnisation partielle, considère que l'espace dédié aux piétons est aujourd'hui suffisant, espace dédié aux mobilités suffisant, avis divergent mais plutôt en faveur de la conservation des places de stationnement, favorable à plus d'événements sur les allées avec un regret du départ des Epicuriales, avis divergent sur l'espace occupé par les terrasses mais majoritairement suffisant, insuffisance de la végétalisation, avis équilibré sur le futur aménagement entre une place dédiée aux événements et une place jardin.

Association RTL4 : 5 restaurateurs des allées proposent un aménagement en damier avec des espaces verts, des espaces artistiques, des espaces pour petits événements, des espaces de pique-niques, des espaces de restauration avec kiosques et terrasses et le maintien du carrousel.

Association des commerçants Tourny-Quinconces : respecter toutes les mobilités, végétaliser est fondamental, créer le lien aujourd'hui inexistant entre les différents axes du centre-ville (mobilier, carrousel, espace pour la restauration, kiosque tenu par un pôle d'économie sociale et solidaire, marché aux fleurs, maintien animation existant -agora des arts, brocante, green market – distributeur graine magique), réinstaller la statue Gambetta, contribution à association caritative locale pour installation activités économiques.

Vélocité : transformation des allées de Tourny en un parc urbain paysager avec aire de jeux, suppression du stationnement en surface, piste cyclable bidirectionnelle dédiée, suppression d'une voie de circulation, stationnement vélo dans le parking souterrain, amélioration circulation vélo.

Société Archéologique de Bordeaux : retrouver la structure et l'âme d'une promenade renouvelée respectant l'histoire de Bordeaux, évitant un aménagement juxtaposant les intérêts ponctuels sans lisibilité.

Agora des arts : valorisation du théâtre de verdure avec mise en place d'une pergola.

Deux contributions individuelles : l'une faisant une suggestion de suppression partielle d'une voie de circulation côté Quinconces et l'autre de concevoir un projet durable dans le temps capable de résister aux dégradations météorologiques et humaines.

### **III Bilan de la concertation**

Le bilan de la concertation est joint en annexe. Il détaille les contributions issues des différents supports de concertation. Il précise également les réponses apportées par Bordeaux Métropole et la manière dont les contributions vont être prises en compte.

Au total, plus de 1500 personnes de tous horizons ont participé de différentes manières à la concertation.

Les participants de la concertation ont été plutôt favorables à la mise en place d'un projet sur les allées de Tourny qui présentait des objectifs conformes à leurs attentes.

Parmi les contributions, plusieurs thèmes ont été abordés à travers les différents objectifs présentés :

#### 1- L'urbanisme et le patrimoine :

L'urbanisme et le patrimoine ne sont pas les sujets les plus évoqués lors de la phase ambition de la concertation, relativement aux déplacements ou aux usages. Pourtant, on retient le **fort attachement des participants au patrimoine général des allées**, et des avis inégaux sur le « petit patrimoine » (manège, boulingrin et kiosque).

*Réponse de Bordeaux Métropole :*

La valeur patrimoniale du site est indéniable et le futur projet d'aménagement doit respecter cet ancrage historique. Le projet devra donc maintenir la perspective entre le grand théâtre et la place Tourny.

Le devenir du boulingrin devra être réinterrogé pour permettre un usage plus important tout en analysant les contraintes techniques, notamment en lien avec le parking souterrain.

Compte tenu de la nécessité de relier les allées de Tourny avec la place de la Comédie et la rue Sainte- Catherine ainsi que de dégager la perspective, le déplacement du carrousel et la suppression du kiosque sont indispensables.

L'intégration de la statue Gambetta sera examinée dans le cadre des études de conception.

#### 2- Végétation, Nature et Eau :

Les enjeux de végétalisation sont très présents lors de la phase ambition de la concertation. Les usagers sont attachés à **la présence d'arbres** sur les allées, et souhaitent **une implantation plus large de la végétation**. Il s'agit aussi de **lutter contre les îlots de chaleurs**, en proposant de l'ombre, de l'eau, un espace vert et frais. On note que **le développement de zones de pelouse ne fait pas l'unanimité**.

*Réponse de Bordeaux Métropole*

Les futures allées de Tourny devront être un espace vert où les tilleuls actuels seront maintenus hormis ceux en mauvais état phytosanitaire.

Le choix de végétalisation, c'est-à-dire les trois strates de plantation, la densification, la localisation, devra répondre à l'objectif de faire du lieu un îlot de fraîcheur, et la diversification de végétation, le choix des espèces plantées, devra alors répondre à cet objectif.

La végétalisation sera développée au maximum, prenant en compte les contraintes techniques que sont la présence de réseaux souterrains ou la capacité du parking souterrain à supporter le poids des plantations, ou encore l'épaisseur de terre utile.

La place de l'eau devra également être étudiée dans le projet d'aménagement et permettre de participer au rafraîchissement du lieu tout en répondant aux enjeux de préservation de la ressource en eau. Il est à préciser que les anciennes fontaines ne seront pas réinstallées.

#### 3- Déplacements :

Les ambitions en termes de déplacements et de mobilités sont nombreuses, et peuvent parfois entrer en contradiction. De manière générale, l'ensemble des participants se

prononcent en faveur d'un **apaisement des circulations et d'une facilitation d'accès des allées**. Pour beaucoup, cela passe par **une réduction de la place de la voiture** et des efforts menés sur **les déplacements piétons et cyclistes** ; pour d'autres, cela ne doit **pas empêcher des usagers utilisant la voiture** de se déplacer sur les allées. Les enjeux en termes de déplacements conditionnent également les ambitions pour le reste du projet : le choix de supprimer une voie de circulation ou de conserver les deux, par exemple, sera un élément de cadrage central.

#### *Réponse de Bordeaux Métropole*

Le projet d'aménagement aura pour intention d'apaiser les déplacements en réduisant la place de la voiture mais également en rendant les cheminements plus accessibles et libres de tout obstacle pour les piétons.

Un cheminement sécurisé devra également être créé pour les cyclistes avec des voies dédiées et ainsi éviter les conflits.

La suppression partielle ou totale des voies de circulation automobile devra être étudiée par le biais de plusieurs scénarios d'aménagement au regard des impacts trafic sur les rues adjacentes et l'accès au parking souterrain, ainsi qu'aux riverains afin de faire le choix le plus adéquat.

#### 4- Usages et animation :

Les visions en termes d'usages et d'animations sont diverses, et entrent parfois en contradiction. On retrouve deux grandes orientations : **faire des allées de Tourny un lieu de vie**, avec une activité économique riche et des animations, un lieu où on prend plaisir à s'arrêter ; ou **un lieu de passage ou de promenade**, calme, préservé du développement économique et des animations.

#### *Réponse de Bordeaux Métropole*

Le futur projet d'aménagement doit faire des allées de Tourny un véritable lieu de vie. Elles sont aujourd'hui trop peu fréquentées comme l'ont souligné les participants de la concertation.

L'aménagement doit permettre aux allées de Tourny d'être un lieu de rencontre intergénérationnelle avec du mobilier et des revêtements adaptés.

L'aménagement de l'espace public assurera une appropriation plus importante du site ce qui conduira au développement de commerces plus diversifiés.

Les allées de Tourny de demain seront un lieu propice à accueillir de petits événements laissant la place à des animations régulières, tout en limitant les nuisances sonores.

Les petits équipements tels qu'une aire de jeux ou des espaces d'activités devront être étudiés afin de s'assurer de leur bonne intégration paysagère, patrimoniale et spatiale.

Il sera étudié dans le cadre du projet l'intégration des toilettes publiques.

#### **IV Dossier définitif du projet**

La phase de concertation a démontré que les participants partagent les objectifs présentés à l'ouverture de la concertation, à savoir végétaliser, apaiser et animer.

Le projet d'aménagement entend donc se poursuivre dans le respect de la haute valeur patrimoniale et historique du site avec pour orientations :

- une végétalisation des allées permettant de faire du site un îlot de fraîcheur et intégrant la présence de l'eau.
- un apaisement du site avec une réduction de la place de la voiture pour permettre des cheminements plus confortables pour les modes doux reliant les allées de Tourny à la rue Saint Catherine et en conservant l'accès au parking souterrain.
- une animation destinant le site à devenir un lieu de rencontre favorisant des petits événements avec des équipements dédiés à un lieu de vie.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** le code de la commande publique et notamment l'article L.2422-12,  
**VU** le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.103-2 et R.103-1,  
**VU** la délibération métropolitaine n°2024-91 du 2 février 2024 ouvrant la concertation relative au projet d'aménagement des allées de Tourny,  
**VU** la délibération municipale n°2024-13 du 30 janvier 2024 autorisant l'organisation d'une concertation unique sur le projet d'aménagement des allées de Tourny,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT** QUE la concertation relative au projet d'aménagement des allées de Tourny s'est déroulée conformément aux modalités prescrites dans la délibération d'ouverture et que les usagers ont pu s'exprimer via les supports mis à leur disposition,

**CONSIDERANT** QUE le bilan de cette concertation, qui permettra d'alimenter les réflexions de Bordeaux Métropole, ne remet pas en cause l'opportunité de la poursuite du projet,

**CONSIDERANT** QUE le projet d'aménagement des allées de Tourny ayant pour intention de végétaliser, d'apaiser et d'animer répond aux objectifs du projet soumis à la concertation,

### **DECIDE**

**Article 1** : d'approuver le bilan de la concertation relative au projet de réaménagement des allées de Tourny à Bordeaux,

**Article 2** : de confirmer les orientations du projet d'aménagement des allées de Tourny, répondant aux objectifs végétaliser, apaiser et animer, telles qu'affinées au cours de la concertation,

**Article 3** : de charger Madame la Présidente de l'exécution de la présente délibération, et notamment de l'accomplissement des formalités de publicité du bilan de la concertation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame HELBIG, Monsieur MARI, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur CABRILLAT, Madame LOUNICI, Madame PAPIN, Madame PAVONE, Monsieur RIVIERES, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TRIJOLET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2024

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>4 OCTOBRE 2024</b></p> <p><b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>4 OCTOBRE 2024</b></p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Andréa KISS</p>
---	--